

L'équilibre budgétaire nous assure un avenir sans dettes.



Pour la cinquième année consécutive, le Manitoba a déposé un budget équilibré. C'est la première fois en 25 ans qu'un gouvernement manitobain vit selon ses moyens pendant 5 années de suite. Le budget de 1999 prévoit un surplus de 21 millions de dollars.

Grâce à son attitude prudente, le gouvernement du Manitoba est sur la bonne voie pour rembourser la dette de la province d'ici 27 ans. Au fur et à mesure que la dette diminuera, une proportion moins importante des fonds des contribuables sera affectée aux frais d'intérêts. Cette année, ces frais diminueront de 116 millions de dollars par rapport à ce qu'ils étaient il y a cinq ans.

Le remboursement de la dette accumulée par le passé constitue un choix judicieux pour assurer l'avenir de nos enfants.

Une économie prospère : le fondement d'un avenir meilleur

Une gestion prudente et des taxes et impôts concurrentiels ont donné lieu à une économie prospère et diversifiée. Grâce à nos réussites antérieures, nous sommes tout à fait en mesure de relever les nouveaux défis.

- La croissance économique a été plus rapide au Manitoba qu'au Canada en 1996, en 1997 et en 1998.
- Le nombre de personnes qui occupent un emploi au Manitoba est plus élevé que jamais. Au cours des 2 dernières années, près de 22 000 nouveaux emplois ont été créés dans le secteur privé.
- Notre province a le taux de chômage le plus bas au Canada – en fait, il s'agit du plus bas taux au Manitoba depuis près de 20 ans.
- Des statistiques récentes démontrent que le revenu familial de la population manitobaine a connu l'augmentation la plus importante au Canada – le taux d'augmentation correspond à quatre fois la moyenne nationale.
- Notre province continue d'établir de nouveaux records au chapitre des marchandises fabriquées expédiées, des exportations et des dépenses de consommation.

Couverture : En 1967, M. Duff Roblin, premier ministre, accueillait au Manitoba les participants aux Jeux panaméricains. Cette année, le premier ministre, M. Gary Filmon, fera de même. Figurent sur la couverture du budget de 1999 un porteur du flambeau des jeux de 1967 et, à l'avant-plan, un coureur de haies contemporain. Ensemble, ils symbolisent la fierté que nous tirons de nos réussites passées et notre détermination à relever de nouveaux défis.

Le budget de 1999 peut être consulté sur Internet : www.gov.mb.ca/finance et, par arrangements spéciaux, dans des formats adaptés aux personnes malvoyantes.

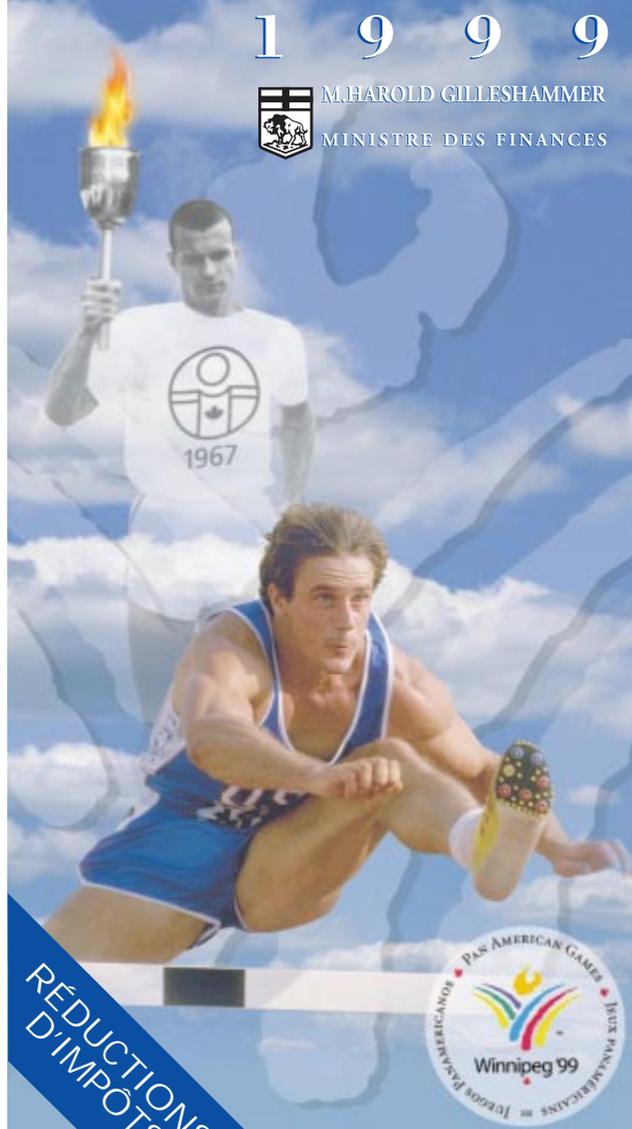


BUDGET EN BREF DU MANITOBA

1 9 9 9



M. HAROLD GILLESHAMMER
MINISTRE DES FINANCES



RÉDUCTIONS D'IMPÔTS



Un budget nous permettant de relever de nouveaux défis.

Message du ministre des Finances

À la veille du nouveau millénaire, le Manitoba est à un point tournant. Après 10 ans de gestion prudente, les finances du gouvernement sont plus saines que jamais au cours des 25 dernières années. Après avoir mis fin au financement déficitaire et aux taxes et impôts élevés, nous avons connu plusieurs années de croissance robuste et enregistrons le plus bas taux de chômage au Canada.

Il y a certainement lieu de nous réjouir mais nous devons toutefois demeurer vigilants. Nous ne pouvons pas opter pour le statu quo. Une gestion prudente et des politiques novatrices nous ont permis d'arriver où nous en sommes aujourd'hui. Nous devons continuer à mettre en œuvre ces politiques et aller de l'avant avec détermination.

Il ne nous faut pas perdre de vue notre objectif d'offrir un régime fiscal concurrentiel. Dans notre budget de 1999, nous sommes heureux de présenter de nouveau une réduction générale du taux d'imposition du revenu des particuliers. Cette réduction et d'autres aideront notre économie à demeurer concurrentielle et à prospérer.

Une économie dynamique est essentielle à la prestation de services sociaux importants et aux améliorations que nous apportons actuellement au système de santé. Nous constaterons, au cours de l'année, que les décisions prises par le passé étaient judicieuses. En effet, les délais pour recevoir des soins ou obtenir un diagnostic seront plus courts, les services seront améliorés et il y aura un plus grand nombre de lits. Les soins de santé demeurent incontestablement notre priorité.

Le budget de 1999 nous permet de récolter les fruits d'une saine gestion financière et aussi de faire face à l'avenir et aux nouvelles priorités. Notre gouvernement a mis en place un plan pour poursuivre sur sa lancée et à l'expérience et la perspicacité nécessaires pour le mener à bien. Ensemble, nous pourrions relever de nouveaux défis.

Le Ministre des Finances,

Harold Gillehammer

Harold Gillehammer



Les réductions d'impôts favorisent la croissance.

De nouvelles réductions de la taxe professionnelle et de l'impôt sur le revenu des particuliers font de notre province le meilleur endroit où vivre, travailler et investir dans l'avenir.

- D'ici janvier 2000, le taux d'imposition du revenu des particuliers baissera de trois points de pourcentage, ce qui permettra à la population de garder plus d'argent.
- Globalement, grâce aux réductions, les contribuables manitobains pourront économiser 70 millions de dollars cette année et 112 millions de dollars en l'an 2000.
- L'impôt sur le revenu tiré d'une petite entreprise passera de 9 % à 5 % d'ici 2002; les petites entreprises pourront ainsi prendre de l'expansion et créer davantage d'emplois.
- Nous mettrons en place le crédit d'impôt à l'achat d'actions afin d'encourager la création d'emplois et les investissements dans les entreprises manitobaines.
- Le crédit d'impôt à l'investissement manufacturier se poursuivra jusqu'en 2003 pour encourager la croissance du secteur manufacturier qui est en pleine expansion. Depuis que ce crédit d'impôt existe, environ 10 000 emplois ont été créés dans ce secteur de l'économie.
- Le crédit d'impôt pour l'industrie cinématographique sera prolongé jusqu'en 2002. Depuis 1997, les budgets des productions locales ont presque triplé et les Manitobains et Manitobaines qui travaillent dans ce secteur ont touché 10 millions de dollars en salaires.
- Nous créerons la Commission d'étude de la réduction des impôts qui veillera à ce que le système fiscal de la province soit simple, juste et concurrentiel.



Répercussions des réductions d'impôts au Manitoba (1997-2000)

	Réduction des impôts au Manitoba (en %)	Réduction à l'échelle provinciale et fédérale
Personne âgée sans conjoint ayant un revenu de 15 000 \$	100 %	423 \$
Famille ayant un seul revenu de 40 000 \$ (un parent, un enfant)	11,5 %	765 \$
Famille ayant un seul revenu de 60 000 \$ (deux parents, deux enfants)	9,3 %	1 248 \$

Augmentation de 10 % des fonds affectés aux services de santé

Le budget de 1999 tire parti d'une économie robuste en permettant des investissements supplémentaires de 194 millions de dollars dans le secteur de la santé. Notre budget total est de 2,1 milliards de dollars et nous affectons chaque jour 5,8 millions de dollars aux soins de santé.

Les nouveaux fonds nous aideront à réaliser notre plan qui consiste à réduire les délais, à augmenter le nombre de lits et à offrir davantage de services communautaires.



Réduction des listes d'attente

- Une somme de 27,5 millions de dollars servira à l'achat de matériel, ce qui permettra de réduire les délais avant d'obtenir une scanographie ou d'autres services.
- Un montant de 62 millions de dollars, soit une majoration de 8 % des crédits, permettra un plus grand nombre d'interventions chirurgicales et une amélioration au chapitre des soins intensifs de courte durée. Les délais seront moins longs et il sera plus facile d'avoir accès aux services. Cette année, le personnel du système de santé pourra faire 11 000 mammographies de plus et offrir 15 000 traitements à la dialyse supplémentaires.
- Un supplément de 1,3 million de dollars permettra une augmentation de 30 % des radiothérapies contre le cancer.

Réduction de l'engorgement des hôpitaux

- Un montant de 123 millions de dollars servira à l'amélioration et à la construction d'établissements de santé, y compris à l'aménagement d'établissements de soins à long terme. Une fois ces projets terminés, il y aura 850 lits de soins personnels de plus qu'en 1997. Au fur et à mesure que les personnes ayant besoin de soins à long terme seront admises dans ces établissements, de nombreux lits se libéreront dans les hôpitaux.
- Les fonds destinés aux foyers de soins personnels passeront à 300 millions de dollars, soit une augmentation de 5 %, en raison des besoins croissants au chapitre des soins à long terme.

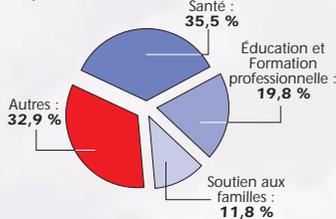
Services communautaires accrus

- Un montant supplémentaire de 20,5 millions de dollars sera affecté aux soins à domicile, soit une hausse de 16 % qui porte les dépenses annuelles totales à 147 millions de dollars, afin de permettre à un plus grand nombre de Manitobains et de Manitobaines de demeurer dans un environnement confortable qui leur est familier, et de réduire la durée moyenne des séjours à l'hôpital. Selon nos prévisions, environ 32 000 personnes auront recours à ces services cette année.
- Une somme de 2,8 millions de dollars servira à la création de centres de santé communautaire, grâce auxquels la population aura plus facilement accès à une vaste gamme de services.
- Un supplément de trois millions de dollars permettra l'expansion des services de soins palliatifs.
- Une somme de 400 000 \$ sera consacrée à l'élargissement des services spécialisés offerts aux victimes d'accidents cérébrovasculaires.

Plus de 35 % du budget provincial est consacré à la santé. Depuis 1988, notre gouvernement a majoré les fonds destinés à la santé de près de 800 millions de dollars, soit 60 %.

Relever les défis dans le secteur de la santé

Dépenses en 1999-2000



Des possibilités de formation et des emplois plus intéressants

Le budget de 1999 prévoit des fonds accrus pour les programmes qui aident la population à se préparer à la nouvelle économie.

- Les fonds destinés à l'éducation postsecondaire seront majorés de 5 %, y compris des crédits supplémentaires de 4 millions de dollars qui seront affectés au Fonds de croissance des collèges communautaires. Ces établissements pourront ainsi élargir la portée des programmes existants et mettre au point de nouveaux programmes adaptés aux besoins du marché du travail.
- La prolongation du Projet de bourses d'études et d'entretien entraînera le versement de 40 millions de dollars d'aide financière au cours des quatre prochaines années.
- Le Programme d'apprentissage en milieu scolaire bénéficiera de 2,4 millions de dollars de plus; cette décision est conforme à notre plan qui consiste à doubler les possibilités de formation en apprentissage d'ici 2000-2001.

Nos enfants, notre avenir

Le financement accru accordé aux écoles aidera les éducateurs à préparer les jeunes à saisir de nouvelles occasions.

- Les divisions scolaires toucheront 17,7 millions de dollars supplémentaires, soit une hausse de 2,3 %.
- Les écoles recevront huit millions de dollars de plus pour offrir de nouvelles technologies d'apprentissage. Les subventions destinées à la technologie de l'information passeront de 10 dollars à 40 dollars par élève.
- Un montant supplémentaire de 3,2 millions de dollars sera affecté à l'élaboration de programmes d'études et de tests basés sur les normes.
- Un supplément de un million de dollars ira aux services d'orthophonie et d'audiologie pour enfants.
- Une somme de 47,6 millions de dollars servira à la construction et à la rénovation d'écoles.

Vingt-cinq millions de dollars supplémentaires iront aux programmes qui viennent en aide aux enfants et aux familles.

- Un supplément de 5,3 millions de dollars permettra l'obtention de services de garde plus diversifiés, plus abordables et de meilleure qualité.
- Des services accrus seront offerts aux enfants et aux jeunes ayant des besoins spéciaux et les programmes permettant à nos enfants de commencer leur vie de façon prometteuse seront élargis.

Aménagement des rues et des routes

- Près de 180 millions de dollars iront à l'infrastructure des transports et à la construction et à l'entretien des routes.
- A Winnipeg, cinq millions de dollars seront affectés à la réfection des avenues résidentielles.



Aide accrue aux localités

- L'augmentation de 10 % des transferts fiscaux permettra aux administrations locales de toucher 6,5 millions de dollars de plus. Winnipeg bénéficiera de près de quatre millions de dollars supplémentaires en transferts fiscaux.
- Grâce au projet sur la protection des citoyens, les comités de renouveau des quartiers pourront trouver des solutions novatrices afin de résoudre les problèmes du centre-ville de Winnipeg.
- Une somme de 18,6 millions de dollars ira aux projets d'immobilisations en vue du renouvellement et de l'amélioration de l'infrastructure urbaine de Winnipeg.

Renforcement de l'économie rurale

- L'Initiative de développement économique rural (REDI) continuera à favoriser la croissance locale; 21 millions de dollars seront en effet versés.
- Grâce au Programme de garantie d'emprunts à la diversification qui est prolongé jusqu'au 31 mars 2001, les agriculteurs pourront continuer à diversifier leurs activités au profit d'entreprises plus rentables.
- Les agriculteurs touchés par la baisse récente des cours bénéficieront de revenus plus stables grâce au Programme d'aide financière aux producteurs du Manitoba qui est majoré de 25 millions de dollars.

